

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 23/12/2024

ID : 039-243900420-20241216-170_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 16 décembre 2024

Date de convocation

6 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 16 décembre à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Mouchard au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Ticket mobilité
N°170/2024**

Présents

Nombre de membres

40

Présents

37

Représentés

0

Excusés

3

Votants

37

Mesdames Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Faviere, Hählen, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Truchot, Rougeaux, Chevanne, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés Mme Desarbres, MM. Ramaux, Baton.

Absents

Vu la délibération n°153/2019 du 17 septembre 2019, par laquelle le Conseil communautaire décidait de mettre en place le ticket mobilité au sein de la collectivité,

Vu le règlement d'intervention relatif à l'octroi du ticket mobilité, voté à la Commission permanente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté du 19 novembre 2021,

Vu la délibération n°145/2023 du 4 décembre 2023, par laquelle le Conseil communautaire a validé le dispositif ticket mobilité,

Considérant que la Région Bourgogne Franche-Comté renouvelle le dispositif pour l'année 2025,

Considérant l'avis du CST en date du 26 novembre 2024,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la convention avec la Région et permet au service RH de verser aux agents les sommes auxquelles ils peuvent prétendre,

- Autorise le Président à signer la convention avec la Région.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Sandra Hählen
Secrétaire de séance

